58me Année — Nouvelle Série — No 405 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 8 francs SAMEDI 24 OCTOBRE 1953.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

Abonnement : 1 an : 350 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales: 50 frs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

Lettre ouverte à l'ami Toine

Sisteron, le 21 Octobre 1953

Mon Cher Toine,

Nous voilà rentrés de notre visite à Gap. Jolie ville, à la hauteur — on y respire librement ; larges boulevards ; des magasins de toutes sortes, partout. On doit beaucoup acheter à Gap !

Des amis installés là-haut m'ont dit : on travaille ! on travaille ! sans rire ; on ne rit pas ! J'ai en effet remarqué que les gens sont très sérieux ; ce n'est déjà plus le Midi, tout au plus le Midi moins un quart. Ce qui n'empêche pas les habitants d'être en général aimables.

Ce que j'ai remarqué c'est qu'il y a beaucoup de marronniers et en ce moment avec la chute des feuilles et des fruits on reçoit un peu partout des marrons que l'on piétine. Pourquoi ne pas planter des fruitiers comestibles, ça profiterait au pauvre contribuable. On donnerait, comme de juste, la priorité à ceux qui ne paient pas d'impôts.

Gap est, en somme, une ville agréable, aisée, où l'on trouve encore des traces du passage de M. de Rotschild. On n'y oublie pas non plus le grand argentier défunt M. Petsche. Il vaut mieux pour une petite ville qui a besoin d'être défendue, fréquenter des gens de cette sorte que la noire misère ; leur passage laisse toujours des traces avantageuses.

Si notre Sisteron avait eu, dans le passé, des Représentants de cette envergure, nous aurions encore la Sous-Préfecture, le Tribunal et toutes administrations qu'on nous a enlevées. Et l'Usine Electrique, sans doute.

Ce sont là les réflexions de notre ami Titin que je te fais connaître. Je crois qu'il a raison.

Je n'ai pas vu de rivière à Gap, la Durance passe trop loin, mais j'y ai vu beaucoup de vaches, parce qu'il y a beaucoup de prés. C'est vert partout, ce qui indique qu'il y a beaucoup d'eau tout de même. Je dois te dire que sur les 8 jours que nous y avons passés, il a plu pendant 6 jours. Il en a été d'ailleurs de même à Sisteron, à Marseille et en beaucoup de régions menacées d'inondation que la saison ne suffit pas à justifier.

Je continue à croire que les explosions nucléaires provoquées de temps à autre par les puissances rivales sont pour quelque chose dans ce dérèglement des phénomènes atmosphériques.

Je me rends compte, en lisant certaines revues, que leurs savants commentateurs qui niaient ces répercussions, il y a deux ou trois ans encore commencent à admettre que ces formidables secousses aériennes peuvent causer, à distance, certaines perturbations.

J'ai vu à Gap les photos des chars et groupes du Corso qui s'est déroulé cet été. Ces images bien réussies, et les commentaires entendus sur l'évènement, m'ont permis de penser que ça avait été très bien. Ce qui m'a fait regretter une fois de plus que mes amis sisteronnais n'aient pu s'entendre pour continuer la tradition instaurée, dont la renommée commençait à s'étendre loin de Sisteron.

Il est vrai que les avenues et larges boulevards de Gap, et le nombre d'habitants, se prêtent mieux à ces manifestations qui demandent de l'ampleur et beaucoup d'argent. Et aussi beaucoup de dévouement de la part des organisateurs.

J'ai vu la photo des reine et vice-reines de Gap. Elles sont bien. Mais sous ce rapport Sisteron n'est pas plus mal nanti ; c'est d'ailleurs un peu le privilège du Midi, qui est une pépinière de reines. Depuis que l'élégance des villes a pénétrée jusque dans les campagnes, je gage qu'on trouverait des reines jusque dans le Queyras, si besoin était. Dire que le Midi passe pour être rouge. Il y a des reines partout. Heureusement que la République est bien assise, je la verrai autrement bien en danger.

Il est vrai que les hommes qui nomment les reines se gardent bien d'élire des rois dont ils se débarrasseraient moins facilement. Quoique en Amérique, pays républicain de naissance, il y ait beaucoup de rois : roi du pétrole, roi de l'acier, roi du shewin-gum, roi des chemins de fer, du diamant, etc... etc... Les Américains ne s'en portent pas plus mal.

N'avons-nous pas, nous aussi, beaucoup de rois, ils n'en ont pas le titre mais ils en occupent l'emploi. Ils ne sont pas inamovibles, voilà ! Ils le sont même trop peu, on les change tous les 6 mois en moyenne. Il y en a pourtant quelques-uns qui doivent avoir quelque chose des rois du schwing-gum, ils ont les pieds qui collent, on les retrouve dans tous les changements.

Il est vrai, cher ami, que n'est pas roi qui veut, est roi qui peut.

Celà me fait penser à M. Laniel qu'on devait mettre à pied de suite. Gageons qu'il fera ses six mois, à moins qu'on le condamne à 7 ans.

J'oubliai de te dire que j'ai constaté une chose à Gap, c'est que les rues sont propres, les habitants doivent être plus disciplinés. J'ai pourtant remarqué une chose, c'est que sur certains boulevards les autos, motos, etc... sont sur les trottoirs, et les piétons sur la chaussée.

On ne peut pas tout avoir.

Bonnes amitiés à Ugène, mon cher Toine, et à bientôt.

Louis SIGNORET.

EN FLANANT...

Bien regardant

Me trouvant dans une pharmacie de la ville je fus témoin du dialogue suivant :

— Bonjour, M. le Pharmacien, bonjour Messieurs-Dames, je m'excuse et je vous serais très reconnaissante si vous pouviez me servir tout de suite.

— Qu'y a-t-il de si grave et d'urgent, Madame Tarte, dit le Potard.

— C'est très grave, M. le Pharmacien, puisque mon mari, Onésime, vient de tomber en « six copes », et je voudrais que vous me donniez un remède énergique pour lui faire reprendre ses sens.

— On ne dit pas « six copes » mais syncope, Madame, rétorqua l'homme de sciences.

— Vous en faites des histoires, Monsieur, moi je ne suis pas si regardante, une cope de plus ou une cope de moins, le résultat est toujours le même et s'il le faut je paierai le supplément !

X...

Les quatre favoris de la course à l'Elysée

La campagne pour l'élection du Président de la République bat son plein. La course à l'Elysée est l'affaire la plus importante et la plus mystérieuse de la politique française. Vous trouverez dans Paris-Match la clef de ce mystère.

Au même sommaire : Churchill reprend le pouvoir ; Trieste et la colère de Tito ; la révolte en Guyane anglaise ; chez les paysans français tocsin et barricades ; l'affreuse tragédie du kidnapping du petit Bobby ; le cauchemar de Michel Perrin, l'aventurier de l'Amazone ; présentation Dior à la télévision ; la plus extraordinaire photo de pygmées et l'article de Raymond Cartier sur son voyage chez les Boers.

Demandez Paris-Match à votre marchand de journaux habituel et n'oubliez pas de commander pour vos cadeaux de fin d'année des Albums de Paris-Match sur la Reine Elisabeth.

Association des Parents d'Elèves du Collège Paul Arène

Une importante réunion groupant de nombreux parents d'élèves s'est tenue au Collège de notre ville, Dimanche dernier, en vue de la constitution de l'Association des Parents d'Elèves et de la nomination du bureau.

Il a été donné lecture des buts et fins de l'Association et notamment : rechercher et discuter en commun toutes les améliorations morales et matérielles désirables dans l'intérêt général des enfants et rechercher, en accord avec l'administration, les mesures les plus opportunes à sauvegarder l'hygiène et la santé des enfants, en dehors de toutes discussions présentant un caractère religieux, politique ou confessionnel.

Pour associer à cette œuvre le plus de parents possible, il a été formé un conseil d'administration groupant des parents de Sisteron et du Département composé comme suit :

Président : Me Malplat Edgar, notaire ;

Premier Vice-Président : Docteur Jean André ;

Second Vice-Président : M. Gilles Jean, instituteur à Mison (Les Armands) ;

Secrétaire Général : M. Capony Pierre, Directeur B.N.C.I. ;

Secrétaire Adjoint : Mme Veuve Dollet Paul, commerçante ;

Trésorier Général : M. Jame Jean, Inspecteur de l'Enregistrement ;

Trésorier Adjoint : M. Michel Aimé, négociant ;

Conseillers :

Dr Donneaud Fortuné, à Sisteron ;

M. Decrouez Jean, Directeur d'Usine à Sisteron ;

M. Chastel Albert, assureur à Sisteron ;

Mme Blanc Céline, institutrice à Sisteron ;

M. Barrière Adrien, boucher à Sisteron ;

M. Ponzo Eugène, conducteur de travaux à Sisteron ;

Mme Curnier Marie, institutrice à Valbelle ;

M. Javel Robert, Chef de District des Eaux et Forêts à Volonne ;

M. Bayle Aimé, agriculteur à Salignac ;

M. Pascal Pierre, agriculteur à Valernes ;

Mme Mouranchon Joséphine, distillateur à Châteauneuf-Val-St-Donat ;

Mme Michel Lucienne, institutrice à Puimichel.

Conseillers suppléants :

M. Sauvaire-Jourdan Henri, industriel à Sisteron ;

M. Contesse Yves, demeurant à Digne.

Le Conseil invite les parents d'élèves à lui adresser les suggestions qu'ils jugeront opportunes pour le bien-être des enfants.

L'ACTION DES ÉLUS

Pour la suppression des zones de salaires

M. Marcel Massot, Député des Basses-Alpes, secrétaire de la Commission des Finances, qui avait attiré l'attention de M. le Ministre du Travail sur la situation désavantageuse faite aux travailleurs du département par suite de l'application du régime des zones de salaire, vient de recevoir la réponse suivante :

M. le Député et cher Collègue

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la question des zones de salaire dans le département des Basses-Alpes qui vous parait désavantagé par rapport au département des Hautes-Alpes, notamment en ce qui concerne le plafond de l'abattement.

J'ai l'honneur de vous faire connaitre que, depuis la publication de l'arrêté du 28 Février 1949, le taux maximum d'abattement applicable dans ces deux départements est de 15 %, compte tenu d'une réduction de 5 % pour difficultés d'existence accordée par décision du 19 Juillet 1945.

Je vous informe, d'autre part, que depuis la promulgation de la loi no 50-205 du 11 Février 1950 relative aux conventions collectives et aux procédures de règlement des conflits collectifs de travail, le Ministre du Travail n'a plus la possibilité légale d'apporter des modifications à la répartition des communes dans les zones territoriales pour la détermination des salaires, même en ce qui concerne la seule détermination du salaire national minimum interprofessionnel garanti. En effet, le Conseil d'Etat, consulté sur ce dernier point a, dans sa séance du 15 Janvier 1952, émis l'avis que l'article 31 X du Livre 1er du Code du Travail n'ayant établi aucune procédure lui permettant, avec les garanties nécessaires, de réviser les zones résultant de l'ancienne règlementation des salaires, le Gouvernement n'est pas en droit, même au regard du salaire minimum garanti, de revenir sur la délimitation même des zones et sur le classement des communes dans les différentes zones.

Je vous rappelle toutefois que, sous réserve du respect de ce salaire garanti, ainsi que des salaires minima résultant des anciens arrêtés provisoirement maintenus en vigueur par l'article 2 de la loi du 11 Février 1950, les salaires peuvent être librement fixés par accords, conventions collectives ou contrats individuels, sans que les parties intéressées soient tenues de se référer aux anciens abattements règlementaires.

J'ajoute que la répartition des communes dans les zones territoriales de salaires ne peut davantage être modifiée par l'application de la législation sur les prestations familiales.

En effet, le Conseil d'Etat, par deux avis émis successivement les 28 Février 1950 et 18 Décembre 1951 a estimé que, depuis l'intervention de la loi du 11 Février 1950 sur les conventions collectives, les prestations familiales devraient continuer, en l'absence d'une disposition légale nouvelle, à être calculées d'après le système des zones de salaires et suivant les taux d'abattement en vigueur à la date de promulgation de la dite loi.

Toutefois, depuis 1950, la situation économique et démographique de certaines communes s'étant modifiée, j'examine les modalités d'établissement d'un projet de loi donnant aux ministres intéressés la possibilité de modifier à titre exceptionnel les taux d'abattement de ces communes pour le calcul des prestations familiales.

Veuillez agréer, M. le Député et cher Collègue, l'assurance de ma haute considération.

Le Bleuet de France

L'Office Départemental des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre des B.-Alpes communique :

Le 11 Novembre, dans toutes les communes du département, le Bleuet de France sera présenté au public. Son prix de vente a été fixé à 20 francs (minimum).

Le produit de la collecte — qui sera versé au compte courant postal de M. le Trésorier Payeur Général agent comptable de l'Office — est destiné à venir en aide aux plus malheureuses des victimes des deux guerres et notamment aux orphelins, aux veuves et aux ascendants des « Morts pour la France ».

C'est dans la mesure où la collecte sera productive que l'Office Départemental pourra soulager les grandes misères nées de la guerre.

Il faut donc que les Municipalités, les Associations d'Anciens Combattants et Victimes de la guerre organisent partout la vente des Bleuets. Il faudra surtout que le public réserve le meilleur accueil aux collecteurs et se montre généreux.

Anciens Combattants

L'Amicale des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre de Sisteron prépare la cérémonie et les réjouissances qui auront lieu le 11 Novembre pour commémorer l'Armistice 1918.

Pour les cérémonies qui auront lieu en accord avec la municipalité, le détail sera donné ultérieurement.

Pour ce qui est des festivités, il est porté à la connaissance de tous qu'un banquet aura lieu à l'issue de la cérémonie dans un des meilleurs hôtels de la ville. Se faire inscrire dès à présent auprès du trésorier de l'Amicale, le camarade Feautrier, Maison de l'Agriculture, rue des Combes, qui communiquera le menu et la participation aux frais qui sera minime. Les femmes des camarades A.C. sont particulièrement invitées.

Le soir un grand Bal aura lieu dans la salle de l'Alcazar mise gracieusement à notre disposition par Mme Latil et animé par un des plus dynamique jazz de la région. Le prix d'entrée au bal sera de 200 francs pour les Messieurs et de 150 francs pour les Dames.

Exceptionnellement à la demande de la Commission, le prix des consommations seront au tarif en vigueur dans les établissements de la ville.

L'Amicale compte sur une assistance nombreuse au Banquet et au Bal et vous remercie d'avance.

SPORTS

Sisteron-Vélo bat Bon Pasteur Sports de Marseille

Pour l'ouverture officielle des matches de championnat à Sisteron, notre équipe a remporté une nette victoire sur l'équipe Bon Pasteur de Marseille. Malgré le score lourd cette partie fut jusqu'à la fin intéressante à suivre. Les joueurs Marseillais se défendirent vaillamment et firent tout leur possible pour sauver l'honneur. C'est sur le score de 7 à 0 que le refere officiel, qui arbitra ce match impartialement, siffla la fin.

Une centaine de spectateurs qui n'avaient pas craint le temps incertain ont retrouvé en leur équipe une flamme nouvelle. Déjà les conseils du sympathique entraineur M. Icard se font sentir. Le jeu de passe et de démarquage pratiqué au cours de cette partie fut satisfaisant.

Dans quelques temps nous aurons une équipe définitivement au point et qui fera parler d'elle.

Espérons que malgré son éloignement les sportifs reprendront le chemin du Stade. Ils apporteront ainsi un appui moral et pécuniaire indispensable à la bonne marche du Sisteron-Vélo.

⁂

En Coupe de Provence se jouera demain un match, à 15 heures, sur le Stade de Beaulieu, entre le Foot-Ball Club de Volonne et Sisteron-Vélo.

Le redressement qui s'opère actuellement dans l'équipe de Sisteron ne laisse aucun doute sur le vainqueur de cette rencontre. Sisteron doit mener le jeu et avoir une nette supériorité sur l'adversaire.

Cependant la jeune équipe voisine doit s'employer à fond si elle veut bien présenter et faire parler d'elle. Venue de ces dernières années, l'équipe du Foot-Ball Club Volonnais entend s'imposer et prendre rang parmi les équipes bas-alpines.

Lever de rideau à 13 h., entre l'équipe du Collège de Sisteron et les réserves du Sisteron-Vélo.

© VILLE DE SISTERON

ITINERAIRE PROVENCE

C'est sous ce titre que les auditeurs de Marseille-Provence écouteront à la Radio, le Vendredi 30 Octobre, à 19 heures, un reportage sur Sisteron.

En effet, Vendredi dernier, les speakers et les techniciens du poste de Marseille-Provence sont venus à Sisteron, dans la belle salle de l'Alcazar aimablement prêtée par son propriétaire, enregistrer une longue bande sur la ville de Sisteron.

Tour à tour diverses personnes de la ville furent questionnées et ont enregistré chacune en ce qui les concerne, sur des sujets justifiant le plus à la propagande. Le Quadrille Sisteronnais et sa Fanfare ont chanté et joué ses airs les plus appréciés.

Maintenant il ne reste plus qu'à écouter le poste émetteur au jour et heure indiquée, non pas les sisteronnais, mais le monde entier.

VISITE DE M. LE SOUS-PREFET

Samedi dernier M. Cendo, le nouveau Sous-Préfet de l'arrondissement est venu prendre contact avec les membres dirigeants de la ville et des diverses personnalités. Il a également reçu la visite des Maires de la région.

M. le Sous-Préfet Cendo a promis tout son bienveillant appui et ses talents d'administrateur à la population rurale et urbaine.

Nous souhaitons à M. le Sous-Préfet Cendo une bonne gestion administrative.

A VENDRE

Petite MAISON libre, réparée à neuf (magasin, entrepôt, appartement).
S'adresser au Bureau du Journal.

DON

Nous avons relaté dernièrement dans notre journal le décès survenu à Marseille de M. Albert Latil, autrefois marchand-tailleur à Sisteron.

Afin d'honorer sa mémoire, nous avons reçu de Madame Veuve et Mademoiselle Latil, la somme de 2.000 francs pour le Goûter des Vieux de l'Hôpital-Hospice de notre ville.

Remerciements aux généreuses donatrices.

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée seulement
un superbe film d'action
LES TUEURS DE MADRID
la brigade criminelle contre la pègre internationale.

∴

Dimanche 25 Octobre, à 21 heures
GRAND BAL D'OUVERTURE
avec l'orchestre Léon Ailhaud et sa grande formation et son chanteur de charme Marcel.

André BESSON
Maître Artisan Fourreur
vous présentera sa collection
à l'Hôtel des Acacias
Lundi 26 Octobre
Mardi 27 Octobre

LES ABUS DE LA LOI LAMINE GUEYE

Nous apprenons que l'application de la loi Lamine Gueye qui fait bénéficier des allocations familiales les fonctionnaires africains entraine les abus suivants :

Un fonctionnaire, père de 14 enfants, touche mensuellement 116.000 francs CFA d'indemnités familiales, soit 332.000 francs métropolitains.

Un stagiaire d'administration, père de 27 enfants, a touché un rappel de 927.000 frs CFA, soit 1.854.000 francs métropolitains.

Les budgets sociaux sont écrasés par les abus de ce genre et la population de la brousse, la seule productrice, s'épuise à payer des impôts pour une classe de citadins évolués.

VARIETES - DANCING

La direction des Variétés-Dancing fera l'ouverture des soirées dansantes demain Dimanche 25 Octobre, à 21 heures, avec le jazz Léon Ailhaud et sa grande formation, et son chanteur de charme Marcel.

La salle décorée offrira à la jeunesse et à tous ceux que l'art de la danse intéresse, le plaisir d'être en soirée de famille, avec tout le charme du swing et de la gaieté.

NOUVELLES RELIGIEUSES

La Croix du Rosaire pour la Paix. Elle se clôture à La Baume le Dimanche 25 Octobre à la messe (la seule qui se célèbrera à La Baume) de 8 heures.

Elle commence à la Cathédrale de Sisteron ce Samedi 24 Octobre à 18 h. 25 pour se terminer le jour de la Fête de la Toussaint. La cérémonie principale sera celle du soir qui aura lieu à 20 heures 30. Toute la paroisse viendra prier pour la Paix.

DONNEURS DE SANG

Les donneurs de sang sont invités à venir retirer leur carte de groupe sanguin au centre local de transfusion, Hôpital de Sisteron.

AVIS

Les familles qui ont des filles ou garçons nés avant le 31 Décembre 1939, ont intérêt à les faire inscrire dès à présent aux « Cours professionnels ruraux par correspondance des Alpes et Provence ».

Sans quitter le toit paternel ces jeunes pourront faire leur apprentissage, soit agricole, soir horticole, soit ménager-agricole, et bénéficier ainsi de la prolongation des Allocations Familiales et du Salaire Unique, au moins jusqu'à 17 ans révolus. A la fin des 3 années du Cours Elémentaire d'Apprentissage, ils pourront se présenter à l'examen du C. A. P.

En vertu des lois existantes, la plus grande liberté est laissée aux Familles de choisir le Cours Professionnel à leur convenance sans la moindre restriction.

Pour tous renseignements ou délivrance de formules officielles, n'hésitez pas à vous adresser gratuitement à M. Fernand Brémond, délégué cantonal, La Bousquette, à Sisteron.

AVIS A NOS ABONNES

Les abonnés à « Sisteron-Journal » dont l'abonnement expire courant Octobre, sont priés de le renouveler s'ils ne veulent pas subir de l'interruption dans la réception du journal.

BOULANGERIE DE GARDE

Lundi 26 Octobre, M. Allais, Place de l'Horloge.

A VENDRE

Part. vend à part. PEUGEOT 201 M cond. int. 8 cv. S'adresser au Bureau du Journal.

CONCOURS DE BOULES

Le concours de boules individuel de la société, par suite des pluies, n'a pu se dérouler, comme prévu dimanche dernier.

Aussi, demain, à 13 h 30, au Café Samuel, tirage au sort du Concours de Boules individuel à la longue, de la société « La Boule Sisteronnaise ».

Tous les membres sont instamment priés de participer à ce concours qui se jouera avec trois boules par joueur. Un diplôme sera décerné au champion et au sous-champion, plus les prix en espèces.

Amateurs, demain, tous à vos boules.

ETAT-CIVIL

du 17 au 23 Octobre 1953

Naissance : Enio Tranquillo Brighenti, avenue de la Libération.

Publications de Mariages : Georges Edouard Elie Martin, employé de banque, et Mauricette Josette Gabrielle Tourniaire, couturière, domiciliés à Sisteron. — Juan Ruiz Carrasco, manœuvre, domicilié à Ronda (Espagne) en résidence à Ribiers (H.-A.) et Angela Rodriguez-Martinez, femme de ménage, domiciliée à Prégénal de la Sierra (Espagne) en résidence à Sisteron.

Etude de Me Paul BERTRAND
Huissier à SISTERON

Vente Amiable

Il sera procédé SAMEDI 31 OCTOBRE 1953, à 9 heures 30 du matin, à SISTERON, dans une baraque du Cours Paul Arène, par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, de divers meubles : Armoires, Commodes, Tables, Chaises, Lits fer avec sommiers, Glaces, Poêles, Cuisinières, Portes et Fenêtres, Outillage divers, Bicyclette, etc...

Il sera perçu les frais et taxes en sus du prix d'adjudication.

Même en cas de mauvais temps, la vente aura lieu.

L'Huissier chargé de la vente
Signé : Paul BERTRAND.

Dépensez juste le prix d'un poste parfait
exigez
PHILIPS
en vente chez :
Marceau SCALA
Rue de Provence
SISTERON (B.-A.)

Aux Meubles Sisteronnais
(An. Maison Bourgeon — DOUSSOULIN, Fabricant, Suc. Tél. 93
TOUJOURS DU MIEUX
du beau Meuble, du Choix, de la Qualité et des Prix raisonnables
Voyez notre Exposition — Une Visite n'engage à rien
ENTREE LIBRE
C'est un réel plaisir pour nous de vous renseigner et vous conseiller sur votre choix
CHAMBRES A COUCHER tous modèles — SALLES A MANGER nombreux et derniers modèles
12 Modèles différents de COSYS, PETITS MEUBLES, BARS, etc...
Balatum, Toile Cirée, Carpette, Tapis Brosse
BUREAU CLASSEUR, PENDERIE, toute dimension et sur commande
Tous TRAVAUX à la demande
ATTENTION ! ! La bonne adresse : 57, Rue Droite, SISTERON

Achetez vos MEUBLES à la Fabrique BOUISSON
Les plus beaux Meubles AUX MEILLEURS PRIX — A qualité égale PRIX SANS CONCURRENCE
DANS VOTRE INTÉRÊT
avant d'acheter venez visiter la plus grande Exposition de la région
NE PAS CONFONDRE
MEUBLES BOUISSON
Seul spécialiste des beaux meubles
Rue Saunerie — SISTERON

OFFICE DEPARTEMENTAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Les bénéficiaires éventuels du statut du réfractaire et du statut des personnes contraintes au travail en pays ennemi, en territoire étranger occupé par l'ennemi ou en territoire français annexé par l'ennemi, sont avisés que leurs demandes sont recevables jusqu'au 1er Janvier 1954.

A CRÉDIT VELOSOLEX

livraison immédiate
Consultez-nous
Garage BUES — SISTERON

JE N'OUBLIE RIEN ! ...COMMENT ?

Une bonne mémoire est une bonne affaire : le succès dans la vie en dépend souvent, mais la mémoire est un « don » que l'on a ou non reçu en partage. Peut-on le développer si l'on en est dépourvu ?...

Oui, répondent les spécialistes qui se sont penchés sur le problème, mais pas en l'«entrainant» comme un muscle, par des exercices fastidieux et monotones !... En la développant rationnellement. Apprenez à vous servir de la vôtre... Comment ? En lisant GUERIR, la grande revue des connaissances médicales, en vente chez votre marchand de journaux habituel (à défaut GUERIR, 49, av. d'Iéna, Paris. Joindre 75 francs en timbres) qui vous donne de nombreux conseils et 10 moyens pratiques pour obtenir de votre mémoire le maximum de ce que vous pouvez en attendre.

L'HIVER EST LA...
SOYEZ PREVOYANTS
Le radiateur THERM'X
sans feu — sans flamme
sans odeur — sans fumée
SECURITE ABSOLUE
Le Chauffage le plus économique
En vente exclusive chez
C. FIASTRE
22, Rue Saunerie — SISTERON
Livraison de Thermixine à domicile

Crédit Moderne du Littoral
19, Boulevard Victor-Hugo, NICE
Société Financière pour l'achat à crédit de tous véhicules automobiles
CABINET ALIBERT
Assurances Crédit Contentieux
Rue de Provence, SISTERON

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON
Outillage Moderne
Prix intéressants.

Venez visiter le magasin de vente des Vélos et Cyclomoteurs
F. SOUVET
Grande Exposition de Vélos enfants
BABI BIQUET METROPOLE
Agence exclusive des marques de motos
ALMA — M R — NEW-MAP
Cycles
F. SOUVET — METROPOLE
CASENAVE
Machines à Coudre NEVA et BARRET
Accessoires
Réparations

GRANDE BAISSE SUR LES PRIX
VENTE A CREDIT
ROME
Téléphone 78 — SISTERON

SIMCA 9 ARONDE
construite pour vivre longtemps
Silence — Luxe
Confort — Economie
BERLINE
COMMERCIALE
FOURGON
A. BRUN
Concessionnaire
Tél 26 — SISTERON — Tél 26
Vente à Crédit

Vêtements PHILIP
habillent chic toute la famille à des prix sans concurrence.
5 % de baisse sur présentation de la carte famille nombreuse.
TEINTURERIE — DEGRAISSAGE
STOPPAGE
Livraison dans la semaine
Prix avantageux
Dépôt de la Teinturerie Kock
VETEMENTS PHILIP
— Rue Droite — SISTERON —

Le Gérant : Marcel LIEUTIER.
Sisteron — Imprimerie LIEUTIER

GRANDS TRAVAUX d'Electrification et de Canalisations
S. A. au Capital de 210.000.000 de Frs
Siège Social : 25, Rue de Courcelles, PARIS (8e)
R. C. 264 331 B Seine
Bureaux à SISTERON, 25, Faubourg de La Baume — Tél. 123

CHARBONS TOUTE PROVENANCE
E. JOUVE
SISTERON — Téléphone 7
Pensez à l'hiver pour faire vos provisions de charbons
Passez vos commandes dès à présent
Avant tout achat nous consulter.
CARMONOIX (seul dépositaire pour la région)

© VILLE DE SISTERON